

Procès verbal Du Conseil d'Administration de GM – FD40 Du 15 février 2018 à la MSA

✓ Présents

⇒ GM - FD 40 : Titulaires (par ordre alphabétique des secteurs) :

M. Marc HOUPLAIN (Aire-sur-Adour) – M. Francis BOITIER (Castets) - Mme Angèle MANSIET (Dax) – Mme Geneviève LAMAUD (Gabarret) – M. Jean-Louis CASTERA (Hagetmau) - Mme Marie-Claude CHEVALLEREAU (Mimizan) - M. Pierre DALLA-COSTA (Mont-de-Marsan Sud et Nord) - M. Gérard BOISSEL (Président de Générations Mouvement - Fédération des Landes) - M. Claude-Henri DOREAU (amicale cantonale de Mugron) - Mme Christiane LEPELTIER (Parentis-en-Born) - M. Gérard DESBIOS (Référént Comité de Rédaction) - Mme Bernadette GIANNOTTI (Pissos) – M. Jean-Paul CASSIAU (Roquefort) - Mme Danièle BUSTON (St-Sever) - Mme Christiane SAUBOUA (Sore) - M. Jean-Luc LAFON (Soustons) - Mme Jeannette LAGROLET (Tartas Est / Amicale cantonale de Tartas Est et Ouest) - Mme Marie-Claire DUPAU (Tartas Ouest) – M. Jean-Marie SAUBANERE (Amicale secteur Tartas) - M. Christian TURPIN (Villeneuve).

⇒ GM - FD 40 : Suppléants

M. Jacques BUTTIGIEG & Mme Geneviève LAINE (Aire-sur-Adour) – Mme Bernadette SAVERNIN-LABADIE (Amou) - M. Bernard MAZIERE (Castets) – Josiane CASTAING & Claudine CABAN (Gabarret) - M. Alain DAMBRINE (Geaune) - Mme Mylène LAGELOUZE & M. Salvatore LEOCATA (Hagetmau) – Mme Suzanne LANIBOIS & M. Jacques CARRERE (Mont-de-Marsan) - Mme Simone CAZAUX (Montfort) – Mme Danièle GUIGUEN (Parentis-en-Born) - Mme Aline DESBIOS (Pissos) - M. Thierry DULHAUSTE (Roquefort) - M. Jean-Claude LAXALDE (St-Martin-de-Seignanx) - M. André LAILHEUGUE & M. Jean-Claude POMIES (St-Sever) - Mme Liliane JUZANX (Tartas Est) – Mme Nicole DUBERNEY & M. Alain BOISSIER (Villeneuve)

⇒ Groupama : Jean-Louis BOUEILH

✓ Excusés :

⇒ Titulaires excusés :

M. Michel LAHET (Amou) – Mme Catherine LAMAISON-BOUILLOT (Geaune) - M. Christian BOULIN (Amicale secteur Geaune) – M. Norbert GRATIA (Montfort-en-Chalosse) - M. Michel SUHUBIETTE (St-Martin-de-Seignanx)

⇒ Suppléants excusés :

Mme Brigitte CASTAGNET (Dax) – Mme Violette BOUET (Geaune) - M. Jean-Claude LESCOMMERS (Hagetmau) - Mme Marie JEANIN & M. Lucien MOUGIN (Mimizan) - Mme Eliane BILAND (Mont-de-Marsan) - M. Yves LARRONDE (Montfort) - M. Alain PANGAUD (St-Martin-de-Seignanx) - Mme Jacqueline LARREDE (Sore) - M. Jean-Claude DEHEZ & Michel COURBACIER (Tartas Ouest)

⇒ MSA Sud Aquitaine : Claudine FAUTHOUX

Préliminaires

- Accueil des membres du C.A. par le Président, Gérard BOISSEL.

Hommage à l'Abbé Alfred Dandieu qui nous a quittés le 11 février 2018. Il a été administrateur et qui était pendant de longues années et l'un des responsables du Comité de Rédaction du magazine "Nous les Retraités des Landes".

Norbert Gratia est excusé pour raison de santé.

Approbation du PV du C.A. du 15/12/2017

• Vote à main levée :

0 Abstention / 0 Contre

Adopté à l'unanimité

Trésorerie

◆ Présentation du compte d'exploitation du 31 décembre 2017 et du bilan financier réalisé par Marie-Claude CHEVALLEREAU conjointement avec Alain Dambrine

Elle sera abordée en fin de séance : le compte d'exploitation 2017 et le bilan seront à valider pour l'A.G. par le C.A.

◆ Etat des adhérents

Au 15/02/2018, nous regroupons 19 378 adhérents. En 2017 étaient enregistrés 20 259 adhérents soit 881 de moins.

Le nombre des adhérents est en diminution car les clubs ont commandé moins de timbres et calculent au plus juste leur achat de timbres. Tous les clubs subissent l'érosion naturelle des âges.

Relations clubs

- ◆ **Validation des adhésions d'un nouveau club : "Qu'am lou tems, qu'y em" de Sort en Chalosse (130 adhérents).**
 - **Vote à main levée :**
0 Abstention / 0 Contre
Adoption à l'unanimité
- ◆ **Désaffiliation de 6 clubs**

Pouillon, Audon, Lévignacq, Sorde-l'Abbaye, Geloux et Cauneille soit au total une perte d'environ 800 adhérents.
Les raisons sont multiples :

 - "Nous sommes trop urbains" et pourtant nous n'avons pas de clubs dans les 4 plus grandes villes du département des Landes
 - "Génération Mouvement ne fait rien pour eux" alors qu'il existe de nombreux avantages, partenariat à leur disposition...
 - "Les nouvelles bases de données nationales, la numérisation, la modernisation et la perte de l'anonymat" les inquiètent
Le droit de regard sur leur club est vécu comme une intrusion dans leur fonctionnement
- ◆ **Une chorale de 15 membres intégrera bientôt GMOUV 40.**
- ◆ **Le club de Morcenx qui avaient l'année précédente 12 adhérents, a décidé cette année de faire adhérer tous ses membres soit 230 personnes environ.**
- ◆ **Représentations dans les clubs :** un document sur les représentations a été joint et remis à chaque membre du C.A.

L'Assemblée Générale du 28 février 2018 de Pomarez

- ◆ **Les interventions :** Jean-Luc Lamothe animateur institutionnel de Groupama, Frédéric Petit, président de la Banque Alimentaire, M.le Lieutenant Colonel Gilles Gauthier de la Gendarmerie. Puis en fin de séance : Mr le Maire de Pomarez Claude Lassère, Chantal Gonther, présidente de la M.S.A. ou Claudine Fauthoux, présidente de l'ASEPT, Serge Cloux, Odile Lafitte vice-présidente du Conseil Départemental.
- ◆ **Concours de peinture :** 37 tableaux reçus toutes catégories confondus (Huile, acrylique et aquarelle). Ce règlement sera à modifier l'année prochaine. Le vote aura lieu le matin de l'A.G..
- ◆ **Accueil des nouveaux administrateurs et récompense des anciens administrateurs**

La Trésorerie

- ◆ **La cotisation de GMOUV 40 augmente en 2018 année et passe de 5,75 € à 6,50 € et nous avons de moins en moins d'adhérents.**
- ◆ **GMOUV 40 manque de recettes aussi nous vous proposons**
 - De ramener les frais de déplacement de 0.41 € / km à 0.35 € / km
Vote à main levée :
Adoption à l'unanimité
Les frais seront modifiés après l'A.G. et à compter du 1^{er} avril 2018 (2^{ème} trimestre) pour faciliter la comptabilité
 - D'augmenter les frais d'inscription des jeux de 4 à 5 €
Vote à main levée :
Adoption à l'unanimité
Les frais seront modifiés à compter du 01/01/2019.
 - De mettre en place des frais d'inscription au grand rassemblement d'un montant de 2 €
Le format actuel n'est plus adapté. Nous constatons d'année en année une baisse de fréquentation.
Avant de statuer sur les frais d'inscription, nous devons réfléchir tous à une nouvelle version du Grand Rassemblement.
 - De faire payer 3 € d'inscription à la journée ECC de GMOUV 40. Nous devons y réfléchir.
 - De partager les bénéfices des clubs organisateurs pour GMOUV 40 (jeux ou autres manifestations)
Cette règle qui s'est terminée depuis longtemps pourrait être remise en vigueur.
Les lots étaient fournis précédemment par les clubs.
Actuellement 3 repas sont offerts aux organisateurs de GMOUV40. Nous devons y réfléchir.

◆ **Le compte d'exploitation :**

Nous avons un déficit de 13 816, 03 € au 31/12/2017.

Sans le coût de départ en retraite de la secrétaire principale de la Fédération le résultat pourrait être positif de 6.095 €.

Si nous retirons également les 2 subventions exceptionnelles de 2 000 € de l'Agefiph et 7.500 € que nous avons perçu en plus de la MSA (par rapport à 2016), nous avons en résultat un petit déficit de l'ordre de 1 000 €.

Grace à l'augmentation de cotisation votée en 2017 pour 2018, nous prévoyons une dotation aux prévisions de 5.000 € afin de renflouer les fonds de réserves.

Nous avons étudié l'éventuel scénario d'une baisse très significative des subventions afin de nous organiser au mieux dans ce schéma.

Le coût de l'impression et du routage de notre magazine "Nous les Retraités des Landes" représente 41 745 € pour 2017. Nous avons une subvention de 39 000 € du Conseil départemental pour ce poste, nous devrions compenser la baisse de la subvention par une augmentation de la cotisation.

La subvention de la M.S.A sera connue en Juin 2018 et nous devrions avoir la réponse du Conseil Départemental dans les jours à venir.

• **Vote à main levée du compte d'exploitation et du bilan 2017:**

0 Abstention / 0 Contre

Adoption à l'unanimité

◆ **La cotisation 2019 :**

Comme nous l'avions annoncé au cours de l'un de nos C.A. la Fédération Nationale augmente sa cotisation de 0.10 € soit 1,70 € au 01/01/2019, lors de l'A.G de février 2017, nous avons prévu de prendre à notre charge une éventuelle augmentation ; le Bureau propose de maintenir la cotisation de la Fédération Départementale en 2019 à 6.50 €.

• **Vote à main levée pour le maintien de la cotisation en 2019 :**

0 Abstention / 0 Contre

Adoption à l'unanimité

M. Jean-Marie Saubanère fait remarquer que le pouvoir d'achat des retraités a diminué depuis les dernières mesures prises par le gouvernement concernant l'augmentation de la CSG.

Gérard précise que nous avons reçu une réponse de M.Xavier FORTINON, président du Conseil Départemental des Landes. Une copie de celle-ci à été remise ce jour à tous les membres du C.A.

Les commissions

◆ **La commission des jeux**

Les dernières dates ont pu être fixées ; le calendrier des jeux est validé.

◆ **Commission Communication**

Une présentation est faite par Alain des diapositives précisant les modalités d'application et objectifs de l'enquête qui sera réalisée auprès de nos clubs.

La fin de l'enquête est arrêtée au 1^{er} juin 2018, le dépouillement est prévu en Juillet / Août 2018 et les résultats seront connus en Septembre 2018. La phase stratégique pourra donc être abordée vers décembre 2018.

Un appel à candidature est lancé ; nous avons besoin de personnes ayant des compétences en assurance, informatique, communication, etc...

L'U.R.A (Union Régionale d'Aquitaine)

◆ **L'Assemblée Générale a eu lieu le 22 janvier dernier**

Suite au départ de M. Duvauchelle représentant l'URA au CESER qui apportait 75% des recettes..., l'U.R.A.propose une cotisation par adhérent et non plus un forfait identique pour chaque FD (défavorable pour nous, si 0,10 € par adhérents : 2 000 € au lieu de 400 € actuellement...) Le vote est reporté au prochain C.A. en avril.

Rappel des activités de l'U.R.A. : les voyages ANCV, les formations, jeux régionaux.

Une nouvelle décision pour la pétanque prise par l'U.R.A. : 1 seul équipe masculine et 1 féminine participeront. Prise en charge de l'Hébergement à hauteur de 50% au lieu de 100% (soit 155 € au lieu de 330 €).

◆ **Organisation des formations des administrateurs : le 27 et le 28 mars prochains à Caplandes de Tartas**

Le Programme sera envoyé prochainement aux participants.

Tour de table

Gérard Boissel souhaite en 2018 que les membres du Bureau assistent aux réunions de secteur des administrateurs. Par ailleurs, il paraît indispensable de prévoir une ou 2 réunions dans les secteurs où il n'y a pas de délégué. Seront proposés aux délégués de secteur voisin d'un secteur sans délégué de reprendre celui.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.
Le prochain Conseil d'administration (C.A. électif) se déroulera le lundi 5 mars 2018 à 14h30
Salle du Personnel de la MSA – Saint-Pierre-du Mont**

Mylène Lagelouze, secrétaire générale



Le Président, Gérard Boissel

